

SI ON ALLAIT SE JETER AU LAC?

Depuis la Maison de commune (1), traversez la route cantonale à la hauteur du centre commercial et suivez le balisage du tourisme pédestre en direction de Morrens. Avant d'atteindre le village, bifurquez à gauche et suivez le chemin vicinal jusqu'à la route des Biolettes. De là, rejoignez la ferme de la Mèbre. Après avoir traversé le pont de pierre (2), suivez les marques jaunes jusqu'à Cheseaux. Le quartier des Crottes derrière vous, repérez les panneaux jaunes du tourisme pédestre et prenez la direction de Romanel (3). Les dernières habitations passées, vous avez deux options (4). Soit vous suivez le balisage pédestre sur une route fermée à la circulation, soit vous empruntez un joli sentier qui part sur la droite et rejoint un peu plus loin l'itinéraire officiel. Le degré d'humidité du sol dictera certainement votre choix.

Deux kilomètres plus loin (5), descendez le sentier qui longe brièvement le ru de Vernand Dessous, affluent de la Mèbre, et franchissez le pont de bois. En suivant la direction Crissier - Renens, vous allez rejoindre un joli sentier didactique aménagé par la commune de Crissier. Un tapis de copeaux fraîchement déposés guidera vos pas, en passant sous le viaduc de l'autoroute (6), jusqu'à la route cantonale. Chemin faisant, prenez le temps de lire les panneaux d'information disposés à intervalles réguliers le long du parcours jusqu'au village. Dans ce secteur, l'inlassable travail d'érosion du cours d'eau dans la molasse se révèle particulièrement impressionnant. Plus on descend le cours de la rivière, plus l'emprise de l'homme sur la nature est grande. A partir de là, la Mèbre, à l'instar de tous les cours d'eau qui naissent dans le Jorat pour se déverser dans le lac, autrefois domestiquée pour faire tourner la roue de nombreux moulins d'artisans, passe régulièrement dans des canalisations souter-

raines, afin de laisser la place aux multiples routes et habitations.

Empruntez le passage pour piétons (7) et poursuivez sur la rue des Alpes. Soyez attentifs à ne pas manquer sur votre gauche le panneau indicateur du tourisme pédestre vous ramenant très vite le long de la Mèbre, à nouveau à ciel ouvert. Arrivés à Renens, rejoignez la gare (8) avant de vous diriger vers la piscine municipale (9). Longez l'enceinte ouest et, un peu avant le cimetière, descendez le chemin qui pénètre dans un bois. Vous allez rapidement rejoindre le cours de notre chère rivière. Un peu plus loin, sortis du bois, franchissez le pont qui enjambe l'autoroute et dirigez-vous vers les terrains de sport de Chavannes. Encore quatre cents mètres et vous y êtes enfin! Vous avez atteint le site universitaire (10). L'arrêt du TSOL n'est plus qu'à un jet de pierre de l'endroit où Mèbre et Sorge unissent leur destin pour former la Chamberonne et aller... se jeter au lac!

TEMPS DE MARCHÉ: 3 HEURES 30
POSSIBILITÉ DE RETOUR EN TSOL JUSQU'À LAUSANNE-FLON ET BUS TL LIGNE 60
CHEMINEMENT: MIXITÉ DE ROUTES ET CHEMINS ET SENTIERS FORESTIERS
DISTANCE: 15,10 KM
MONTÉE TOTALE: 167 M
DESCENTE TOTALE: 501 M
ALTITUDE: 373 À 707 M



